



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La FNCSF offre son appui moral aux francophones du Yukon

Ottawa, le 24 mai 2010 – La Fédération nationale des conseils scolaires francophones, représentée par sa présidente madame Yolande Dupuis et son directeur général monsieur Roger Paul, était présente au palais de justice de Whitehorse, Yukon, dans le but d'appuyer et de soutenir la Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) dans le cadre de son recours judiciaire contre le ministère de l'Éducation du Yukon qui a débuté les 17 et 18 mai derniers.

La CSFY, par l'entremise de son avocat maître Roger Lepage du cabinet Balfour Moss, désire obtenir la pleine gestion scolaire afin d'être en mesure de mieux gérer ses programmes, son personnel, ses finances et ses infrastructures. Elle vise à obliger le gouvernement yukonnais à respecter les droits de gestion conférés aux conseils et commissions scolaires en matière d'éducation de langue française par la loi sous l'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

« Cette cause est importante pour tous les conseils scolaires de langue française en situation minoritaire puisqu'elle traite d'un droit de gestion qui nous permet d'atteindre nos objectifs de vitalité et de pérennité de nos institutions et d'offrir la meilleure qualité d'éducation possible à tous nos élèves », propos ressortis de l'entrevue avec les représentants de la FNCSF et diffusée à la télévision de Radio-Canada, le jeudi 18 mai 2010.

Rappelons que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones est un organisme sans but lucratif qui représente, au plan canadien, trente et un conseils et commissions scolaires francophones et acadiens partout au Canada. Ces conseils et commissions scolaires offrent des services éducatifs en français à près de 150 000 élèves rassemblés dans plus de 630 établissements scolaires. La FNCSF a pour mission de veiller, en collaboration avec ses partenaires, aux intérêts de son réseau de membres autonomes et des communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire afin que tous contribuent à la vitalité et à la pérennité des écoles de langue française au Canada.

-30-

Renseignements : Roger Paul, directeur général de la FNCSF
Tél. : (613) 744-3443 Courriel : rpaul.fnscf@bellnet.ca